

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	22 (1949-1950)
Heft:	1
Rubrik:	Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur P. Schmid a prononcé sa leçon inaugurale le 4 mai. Cette leçon avait pour thème *Littérature latine et rhétorique*.

Atteint par l'âge de la retraite, M. le professeur P. Gilliard a pris congé de ses étudiants et de ses collègues le 6 juillet en expliquant selon la manière qui lui est propre, toute de sobriété, de rigueur aimable et d'intensité contenue, une fable de La Fontaine. M. René Rapin lui a rendu hommage dans un article des *Voix Universitaires* (n° du 30 juin 1949), dont nous retenons plus particulièrement ce passage :

« En 1926, ...le Conseil d'Etat appelait M. Gilliard à diriger l'Ecole de français moderne et à y enseigner (tâche écrasante pour un seul homme : et il devait s'y ajouter encore, dès 1930, la direction des cours de vacances !) l'explication de textes, la composition, la dictée, la stylistique et la syntaxe.

...M. Gilliard a fait de cette école ce qu'elle est aujourd'hui : une école dont on vient suivre les cours de loin et dont les diplômes sont cotés très haut, car on sait qu'à Lausanne, sous la direction de M. Gilliard, l'enseignement du français est à la fois sérieux et vivant et qu'un certificat d'études ou un diplôme d'enseignement ne s'obtiennent qu'après des examens où les candidats doivent fournir la preuve d'une connaissance vraiment approfondie de notre langue : le regretté Charles Gilliard ne déclarait-il pas que, l'examen de syntaxe ou celui d'explication de textes de l'Ecole de français moderne, bien des bacheliers vaudois seraient fort empêchés de le passer !

Les étudiants de M. Gilliard, ceux d'hier, dispersés dans le monde, ceux d'aujourd'hui, assidus à suivre ce qui est hélas, le dernier semestre d'enseignement de M. Gilliard, savent tout ce qu'ils doivent à leur maître. Ils lui sont reconnaissants de la bonté et de la patience avec lesquelles, en dehors de ses cours, il a toujours su prendre à cœur leurs difficultés, s'inquiétant de leur situation matérielle et de leur santé, intervenant pour eux auprès des autorités universitaires, auprès du comité de patronage (dont il est, depuis des années, un des membres les plus dévoués), auprès de la police des étrangers, n'épargnant jamais ni son temps ni sa peine. Ils savent aussi le prix de son enseignement. Se doutent-ils cependant de l'effort de volonté, de la dépense d'énergie, de la somme de travail ingrat, à chaque semestre patiemment recommencé, en un mot : de la victoire sur les circonstances et sur soi-même que représente chacune de ces leçons dont ils ne connaissent que la clarté, la précision et cette chaleur humaine, ce plaisir à expliquer la pensée des écrivains et la structure de la langue et, ce faisant, à donner le meilleur de lui-même, qui font l'originalité, l'efficacité et le charme de l'enseignement de M. Gilliard ? »

Pour succéder à M. le professeur P. Gilliard, le Conseil d'Etat a fait appel, sur proposition de la Faculté et de l'Université, à M. le professeur Gilbert Guisan, qui reprendra la direction de l'Ecole de français moderne et une partie de l'enseignement, l'autre partie étant confiée à M. Henri Hentsch, nommé lecteur.

Soutenances de thèses.

Mlle Marie-Louise Studer, licenciée ès lettres, a soutenu le mardi 28 juin 1949, devant une commission présidée par M. Jacques Freymond, doyen, et composée de Mlle Gertrude Ostertag, professeur au Gymnase de jeunes Filles, et de M. le professeur G. Bohnenblust, sa thèse de doctorat intitulée : *La maladie dans l'œuvre de Gotthelf*.

Après que la candidate eut exposé le sujet de son travail : l'action éducatrice de la maladie tant sur le malade lui-même que sur son entourage, Mlle G. Ostertag rapporte : elle loue cette étude faite dans des conditions particulièrement difficiles, mais enrichie aussi par une sensibilité affinée et la sûreté de l'intuition. Elle regrette cependant l'absence de rigueur dans la composition du livre, l'équivoque qui naît du choix de quelques titres, une certaine maladresse dans l'emploi de termes philosophiques, politiques et sociaux. Il lui paraît encore que l'accent a été trop exclusivement porté sur la portée morale, voire théologique, de l'œuvre de Gotthelf, alors qu'il aurait fallu en montrer aussi la vie, l'humour, la poésie.

M. le professeur G. Bohnenblust souligne ce que cette thèse signifie de courage et de volonté, relève aussi qu'elle a d'abord été vécue, d'où le souffle de spiritualité qui la traverse. Il apprécie sa présentation, sa bibliographie, l'exactitude et l'élégance des passages traduits. Il regrette toutefois que la pensée de Gotthelf n'ait pas été discutée. Une comparaison avec Thomas Mann s'imposait : elle aurait mis en lumière les procédés littéraires propres à Gotthelf.

Ces observations ne suscitent pas de discussion. La commission se retire alors et propose, après délibération, de proposer à l'Université de décerner à Mlle Marie-Louise Studer le grade de docteur ès lettres.

Le lundi 11 juillet, devant une commission présidée par M. Jacques Freymond, doyen, et composée de MM. les professeurs Marcel Raymond et René Bray, M. Pierre Walzer, licencié ès lettres, a soutenu sa thèse intitulée *Paul-Jean Toulet. L'œuvre. L'écrivain*.

Le candidat évoque d'abord l'époque 1900, sa facilité, son bonheur, son optimisme. C'est dans ce climat que s'est élaborée l'œuvre de Toulet. Si les romans en ont la légèreté, la poésie exprime des sentiments plus nuancés et plus délicats. Ceux-là et celle-ci se distinguent par la qualité du style, précieux parfois, gracieux et spirituel toujours.

M. le professeur Bray relève la parenté d'esprit qui existe entre le candidat et l'auteur de son choix, parenté qui a servi l'étude. Il signale aussi les précieux renseignements donnés par des amis de Toulet, Curnonsky, Jacques Dyssord. Enfin le sujet était neuf, difficile,

il fallait prendre connaissance de nombreux articles dispersés dans de nombreux journaux et y démêler souvent la part de Toulet qui écrivait avec la collaboration de Willy et de Curnonsky. La bibliographie, ample et bien disposée, mérite des félicitations. La figure du poète et l'aspect de l'époque sont présentés avec exactitude. Le plan de l'ouvrage est sans doute plus discutable et, dans l'analyse des influences subies, il aurait fallu faire une place à Marivaux et à Mérimée. Quant à la préciosité de Toulet, elle est contestable, si l'on admet que la préciosité est autre chose qu'un simple jeu de vocables.

M. le professeur Raymond s'associe aux éloges qui ont été faits, puis corrige certaines appréciations : dire de Toulet qu'il « est un chrétien chez qui l'accoutumance du péché a détruit toute foi et toute conscience morale », est une contradiction dans les termes. D'ailleurs le côté moraliste de Toulet est exagéré, et faire de lui un classique est irrecevable. Une analyse de l'image, si peu plastique, l'aurait montré : il y a chez Toulet un sentiment de vide et de vertige, un tournoiement intérieur qui sont la preuve de sa modernité.

Le candidat s'inclinant devant les observations qui lui sont adressées, il ne reste à la commission qu'à délibérer sur le sort de la thèse. Elle est acceptée « avec les félicitations du jury », et le titre de docteur ès lettres sera demandé pour M. Pierre Walzer à l'Université.

G. G.